



MEMBER OF



GUIDE DE BIENVENUE



RENTÉE SEPTEMBRE 2024

SIGLES UTILES

A2I	Automatique et Informatique Industrielle	EUT+	Université de Technologie Européenne
AMOI	Pôle Assistance de Maîtrise d'Ouvrage	GI	Génie Industriel
ASUTT	Association Sportive de l'Université de technologie de Troyes	GM	Génie Mécanique
BDE	Bureau Des Étudiants	HT	Humanités
BU	Bibliothèque Universitaire	ISI	Informatique et Systèmes d'Information
CIP	Centre d'Innovation Pédagogique	MDE	Maison Des Étudiants
COOP	Coopérative pédagogique	ME	Management de l'Entreprise
COSI	Centre Opérationnel des Systèmes d'Information	MM	Matériaux et Mécanique
CS	Connaissances Scientifiques	MTE	Matériaux : technologie et économie
DFP	Direction de la Formation et de la Pédagogie	PE	Projet Etudiant
DNum	Direction déléguée au Numérique	PM	Pédagogie MIND
DRE	Direction Relations Entreprises	RI	Relations Internationales
EC	Expression et Communication	RT	Réseaux et Télécommunications
ECTS	European Credits Transfer System	RU	Restaurant Universitaire
ENT	Environnement Numérique de Travail	SDS	Service Des Sports
		SN	Systèmes Numériques
		SUEL	Service Universitaire d'Enseignement des Langues
		TC	Tronc Commun
		TM	Techniques et Méthodes
		UE	Unité d'Enseignement



BIENVENUE À L'UTT !

L'UTT est un établissement d'enseignement supérieur dynamique qui vise à former des diplômés responsables, adaptables aux changements, innovants et créatifs.

Dans un environnement stimulant, vous serez accompagné dans la construction de votre avenir professionnel personnel et guidé vers la réussite.

Ce guide vous fournit toutes les informations utiles à votre adaptation dès les premières semaines et pourra constituer un document de référence pour la suite de vos études à l'UTT.

Gardez en mémoire qu'un investissement important et régulier dans vos études sera la condition de votre réussite.

Bonne intégration,

Alexandre Vial,
Directeur à la Formation et à la Pédagogie

LES GRANDS RENDEZ-VOUS ÉTUDIANTS DE L'ANNÉE*

* Sous réserve des conditions sanitaires

Les clés de Troyes

18 et 19/09/2024

**Forum
utt-entreprises**
1/10/2024

**Fête de la Science et
de la Technologie**
11 et 12/10/2024

Nuit Campus 3
15/11/2024

UTT Arena
*Lan party géante
avec lots et cashprice*
du 6 au 8/12/2024

TUC
*Tournoi Universitaire
de Cheerleading*
7 et 8/12/2024

TWEET
*Tournoi de Water-polo
Européen des
Étudiants de Troyes*
7 et 8/12/2024

Soirée des finaux
7/01/2025

Séjour SkiUTT'
du 18 au
25/01/2025

**Forum des
doctorants**
29/04/2025

**UTT Innovation
Crunch Time**
du 20 au
22/05/2025

**Journées de l'Ingénierie
Responsable**
du 20 au
22/05/2025

Gala UTT
05/2025

LES DEUX PREMIÈRES SEMAINES À L'UTT : CONSULTEZ LES PLANNINGS EN LIGNE !

EN TRONC COMMUN >

<https://www.utt.fr/planning-rentree-tc>



EN BRANCHES >

<https://www.utt.fr/planning-rentree-branches>



EN MASTER >

<https://www.utt.fr/planning-rentree-master>



BONNES PRATIQUES SANITAIRES

Principes généraux

En cas de maladie, consultez votre médecin traitant par téléphone et/ou portez un masque en cours.

Au besoin, contacter le pôle santé par téléphone (03 25 71 76 96) ou par mail (infirmierie@utt.fr) - ne vous rendez pas sur place. Les infirmiers pourront vous proposer une solution de téléconsultation ou vous aider à trouver un médecin en cas d'indisponibilité de votre médecin traitant.

La vaccination reste essentielle dans la prévention des maladies, de leur transmission et de leurs formes plus ou moins graves. Chacun doit veiller à disposer d'un schéma vaccinal complet et à jour.

En cas de vague épidémique, une information générale sur les mesures à respecter vous sera communiquée.

L'application des gestes barrières est un impératif à l'UTT et nul ne doit déroger aux règles suivantes :

- ♦ **En cas de maladie, portez un masque.**
- ♦ Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir à usage unique que vous jetterez ensuite dans une poubelle.
- ♦ Hygiène : lavez-vous les mains régulièrement et aussi souvent que nécessaire à l'eau et au savon ou au gel hydroalcoolique, notamment avant de prendre vos repas.

Accéder aux locaux

Désinfectez-vous les mains à l'entrée des locaux, des distributeurs de gel hydroalcoolique sont à disposition.

Salles d'enseignement

Le renouvellement de l'air aide à purifier votre environnement de travail. A ce titre, aérez régulièrement a minima en début et fin de cours, idéalement en continu.

Utilisation des sanitaires

Lavez-vous les mains à l'eau et au savon avant et après avoir utilisé les sanitaires.

Pauses cigarettes et vapoteuses

Le tabac est la 1^{ère} cause de mortalité évitable par cancer avant 65 ans en France. Il provoque également des maladies respiratoires et cardiovasculaires.

N'hésitez pas à vous rapprocher du pôle santé afin de prendre connaissance des possibilités offertes pour réduire voire arrêter cette dépendance.



LA PREMIÈRE SEMAINE D'UN NOUVEL ÉTUDIANT



La semaine d'intégration : du 2 au 6 septembre 2024.

Sans cours, elle se répartit en trois activités :

Admissions-Scolarité Bourses et Permis de séjour

Bâtiment S
Rez-de-chaussée
ales@utt.fr
admissions@utt.fr

Responsable de service :
Amélie Pintat
Bâtiment S
amelie.pintat@utt.fr

- ♦ 1/3 démarches administratives UTT obligatoires, inscriptions administratives
- ♦ 1/3 animations étudiantes avec le Bureau des Étudiants et les associations de l'UTT
- ♦ 1/3 temps libre, notamment pour vos démarches administratives hors UTT

À noter : dès le 1^{er} jour, l'absence doit être signalée et justifiée au plus tard dans les 48 heures :

- ♦ **problème de santé** : communiquez le certificat du médecin exclusivement au pôle médical (infirmierie) (coordonnées page 20)
- ♦ **autre cas** : fournir les éléments justificatifs exclusivement au service Admissions-Scolarité

La carte étu : un sésame indispensable

Elle vous sera remise à la sortie de la chaîne d'inscription.

Multiservices, elle vous permettra :

- ♦ l'accès aux bâtiments UTT, l'emprunt de livres à la Bibliothèque Universitaire
- ♦ l'utilisation des photocopieurs/imprimantes
- ♦ le paiement de vos repas ou encas au foyer, Restaurant Universitaire (RU) ou Bistrot U
- ♦ votre identification lors des examens
- ♦ le porte-monnaie électronique Buckutt (Bureau des étudiants, accès aux casiers du BDE...)

Semaine d'intégration - semaine 0

- Formalités et inscriptions administratives
- Présentations pédagogiques

Semaine 1

- Début des cours
- L'emploi du temps de la semaine 1 est différent des semaines suivantes, il est affiché dans le Hall N et à la Scolarité (bâtiment S)
- L'emploi du temps individuel pour le semestre vous sera communiqué mi-septembre 2024

Semaine 2

- Début des TD et TP
- Les photocopiés de cours, non-obligatoires, seront à commander en ligne

Les cours à l'UTT se déroulent du lundi au vendredi de 8h à 20h et de 8h à 12h le samedi. Le jeudi après-midi peut être libéré sur demande, notamment pour se consacrer aux activités sportives.

Calendrier du semestre d'automne - les dates à retenir

Rentrée TC : 02/09/2024

**Rentrée Branches en
apprentissage :** 02/09/2024

Rentrée Branches : 03/09/2024

Rentrée Master : 03/09/2024

Début des cours : 09/09/2024

Début TP et TD : 16/09/2024

Les Clés de Troyes :
18 et 19/09/2024

Vacances de Toussaint :
du 21 au 26/10/2024

Examens médians :

du 04 au 16/11/2024

Vacances de Noël :

du 23/12/2024 au 05/01/2025

Examens finaux :

du 11 au 18/01/2025

Semaine des jurys :

du 27 au 31/01/2025

**Inter-semestre / autres activités
pédagogiques :**

du 20/01/2025 au 22/02/2025

L'INFORMATIQUE EN LIBRE-SERVICE

La Direction du Numérique (DNum) vous attribue, après signature de la charte informatique et finalisation de l'inscription administrative, un identifiant assorti d'un mot de passe et une adresse électronique de la forme prenom.nom@utt.fr.

Cet identifiant vous permet de vous connecter :

- ♦ au réseau Wi-Fi de l'UTT : toutes les infos ► <https://wifi.utt.fr>
- ♦ à l'ENT, l'Environnement Numérique de Travail ► <https://ent.utt.fr>
- ♦ aux postes en réseau pour l'enseignement, principalement au 2^e étage du bâtiment A et aux 1^{er} et 2^e étages du bâtiment P, ainsi qu'aux postes en libre-service à la bibliothèque
- ♦ à Internet dans le cadre de la charte informatique de l'UTT

Votre mot de passe est personnel, ne le donnez à personne et changez-le régulièrement. Votre mot de passe ne doit pas être un mot courant ou un nom propre dans quelque langue que ce soit ; Il doit comporter au moins huit caractères : combinaison de lettres, nombres et caractères spéciaux ; Il doit être différent de celui utilisé sur d'autres sites, en particulier commerciaux, afin de limiter les risques de piratage. Consultez la charte informatique pour plus d'information concernant votre sécurité et les bonnes pratiques.

Demandes
d'intervention par
l'ENT (à privilégier),
menu Assistance/Demande
d'intervention
ou par email :
dnum-support@utt.fr

L'ENT ET LE WEBSIEP

Vous retrouverez sur l'ENT (Environnement Numérique de Travail) toutes les informations à connaître ainsi que les actualités de l'UTT. Vous pourrez également accéder au règlement intérieur, au règlement des études et à vos outils étudiants : messagerie, agenda, trombinoscope, portail documentaire, cours en ligne.

► <https://ent.utt.fr>

Vos inscriptions administratives, certificats de scolarité et résultats... seront disponibles sur le WebSiep.

► <https://siep.utt.fr>

TEST D'ANGLAIS ET LABO DE LANGUES

Service universitaire
d'enseignement
des langues
Bureaux T019 à T025
03 51 59 11 80
charlotte.di_napoli@
utt.fr

Le test d'anglais passé en ligne vous permet d'intégrer un groupe adapté à votre niveau pour vous mener, à terme, à la certification B2+ requise pour être diplômé. Pour vous aider, le laboratoire de langues, ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h, vous propose des ressources liées aux cours (grammaire, vocabulaire, entraînements aux examens, prononciation...).

NUMÉRIQUE ET APPRENTISSAGE

La coopérative pédagogique, Centre d'Innovation Pédagogique (CIP), conseille et accompagne les équipes dans la conception de leurs activités pédagogiques. Ce centre anime, entre autres, l'espace « Moodle » qui permet, dans chaque UE, d'avoir accès à des ressources numériques de cours, des tests, des remises de devoirs... L'apprentissage a lieu en présentiel, mais aussi en ligne !

► <https://moodle.utt.fr>

Centre d'Innovation
Pédagogique
Salle M202
cip@utt.fr

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Sur place, la BU propose 450 places assises, plus de 35 000 documents, une salle informatique, un espace presse et un espace détente.

En ligne, la bibliothèque numérique est accessible 24h/24.

La BU, c'est aussi :

- ♦ des espaces de travail dédiés au travail individuel ou collectif
- ♦ la possibilité de réserver une salle avec l'application Affluences
- ♦ un service de réservation en ligne et de retrait à la BU
- ♦ un compte personnel accessible à distance
- ♦ des horaires élargis de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi en période d'examen (horaires réduits durant les périodes de vacances et d'inter-semestre)

Accueil
Bibliothèque
03 25 71 56 00
bibliotheque@utt.fr

Consultez, réservez, interrogez ► bibliotheque.utt.fr

LE SPORT POUR TOUS ET POUR TOUS LES GOÛTS !

Service des sports
Bureaux à
la Halle sportive
sds@utt.fr

Les étudiants de l'UTT au cœur de la politique sportive ! Le Service des Sports de l'UTT (SDS), l'Association Sportive de l'UTT (ASUTT), et la Direction de la Formation et de la Pédagogie (DFP) n'attendent que vous pour faire du sport, être animateur sportif, responsable d'une activité, ou organisateur d'évènement sportif.

Le sport loisir, pour se faire plaisir :

Le SDS vous propose un programme varié toute l'année (+ de 30 activités). Pensez à prendre la "contribution aux activités sportives" lors de votre inscription pour bénéficier de l'ensemble de l'offre sportive du SDS. Rejoignez ensuite la halle sportive de l'UTT, où tous les étudiants se retrouvent dans une ambiance conviviale pour se détendre en faisant du sport, ou les installations sportives avoisinantes.

La compétition pour se dépasser :

L'UTT encourage la pratique de compétition. L'ASUTT inscrit et accompagne les étudiants et équipes de l'UTT aux compétitions universitaires organisées par la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU). Afin de représenter l'établissement lors des compétitions universitaires régionales et aux championnats de France des grandes écoles, vous devrez adhérer à l'ASUTT et fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive (document modèle sur le site des inscriptions).

Les événements à caractère sportif pour s'amuser :

L'ASUTT contribue à la dynamique sportive en organisant de nombreux évènements, tournois ou séjours sportifs, avec le soutien du SDS.

Le sport pour se former :

Des unités d'enseignement axées sur la thématique du sport et proposées par la DFP vous permettront de développer des compétences en lien avec le montage de projet, la planification, le pilotage, l'animation, et l'évaluation qui vous seront utiles tout au long de votre vie professionnelle.

Enfin, de nombreuses associations étudiantes offrent la possibilité de vous adonner à votre passion : musique, danse, théâtre, media, cuisine, écologie, robotique, mécanique, innovation, jeux vidéo, etc.

CURSUS AMÉNAGÉ : SPORT ÉTUDES, MUSIQUE, ENTREPRENEURIAT

Alexandre Vial
alexandre.vial@utt.fr

L'UTT propose un aménagement de cursus pour **les étudiants sportifs licenciés en club fédéral** (Niveau Elite ou Régional) dont l'entraînement nécessite un volume horaire important. Les étudiants intéressés doivent se manifester dès que possible auprès du Service des Sports (sds@utt.fr) et au plus tard dès la rentrée.

Les étudiants souhaitant continuer à pratiquer une **activité musicale de haut niveau** (inscription au Conservatoire, préparation d'examens et concours, participation à des concerts) peuvent se signaler au moment de l'inscription, afin de bénéficier, dans la mesure du possible, d'une demi-journée libre pendant la semaine, ou éventuellement d'un cursus aménagé.

De nombreuses écoles de musique sont prêtes à vous accueillir à Troyes et autour de Troyes (Rosières, Saint-André-les-Vergers, Sainte-Savine...) même si vous ne préparez pas d'examen de haut niveau. Certaines peuvent vous proposer d'intégrer un orchestre.

Les étudiants avec un statut « **étudiant-entrepreneur** » rattachés à un PEPITE peuvent également bénéficier d'un aménagement de cursus pour se concentrer sur leur projet.

Marion Quillery
Bureau T027
marion.quillery@utt.fr

Ondrej Svoboda
Bureau K003
ondrej.svoboda@utt.fr

Halle sportive
universitaire
et
salle d'examen



étudiants

Bâtiments d'enseignement

Bâtiments de Recherche

Bibliothèque Universitaire

Centre d'Innovation étudiants, J

Direction à la Recherche

Direction de la Formation et de l

Directions administratives

École Doctorale

FabLab, usine école et probot

Foyer des étudiants et BDE



X

S

P

N

B



EPF



visiteurs

A

Amphithéâtre
de verdure

Grand
amphithéâtre

M

i

La Rue

EPF

Esplanade
minérale



Voie d'accès piétonnier

H

G

F

Gendarmerie

ROCADE SUD

Rue Louis-François Armand

Rue Marie Curie

_____	A	B	C	D	P
_____	E	F	G	H	
_____	i				
_____	Junior Conseil	F			
_____	E				
_____	la Pédagogie	P			
_____	K				
_____	E				
_____	D				
_____	N				

Grand amphithéâtre	_____	M
Halles industrielles	_____	J1 J2
Pôle santé	_____	S
Plateformes de Recherche	_____	X
Pôle international	_____	K
Admissions - Scolarité	_____	S
SecUTT	_____	G
Service des stages	_____	T
Services administratifs et techniques	_____	L
Valorisation et Partenariats industriels	_____	E
Vie étudiante	_____	P



ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Chaque étudiant se voit attribuer quelques semaines après son arrivée un référent pédagogique. Vous recevrez son nom par email. Il sera également indiqué dans votre WebSiep. Ce conseiller peut être enseignant, enseignant-chercheur, ingénieur ou personnel administratif. Il est un interlocuteur privilégié, lien entre l'étudiant et l'UTT.

Missions auprès de l'étudiant :

- ◆ Informations et aide à l'orientation
- ◆ Conseils en cas de difficultés
- ◆ Accompagnement du projet professionnel
- ◆ Éventuelle préparation aux divers rendez-vous avec l'administration : jurys ou autres convocations

Missions auprès de l'UTT :

- ◆ Médiation éventuelle en cas de problèmes de communication
- ◆ Lors d'une convocation en jury (ou commission disciplinaire) éclairage éventuel sur le parcours et la situation de l'étudiant

ATTENTION, voici ce que nous vous demandons de faire en début de cursus :

- ◆ Prendre un premier contact avec le référent dans la première partie du semestre (avant les médians)
- ◆ Envoyer un résumé des résultats de ses médians (accompagné des autres notes comme les TP et divers contrôles continus)
- ◆ Contacter son référent au plus tôt en cas de convocation en jury

VIE DU CAMPUS

L'UTT est plus qu'un lieu de formation : il y a une vie après les cours et elle est particulièrement riche et variée à l'UTT.

La vie associative est le meilleur moyen de vous intégrer dans votre école.

Le BDE (Bureau des étudiants) encourage les initiatives étudiantes, fédère les 55 clubs et associations qui animent la vie du campus et organise les grands événements étudiants de l'année : intégration, soirée de remise des diplômes, barcamp, afterwork, soirées...

Musique, sport, activités culturelles, scientifiques, de solidarité... sont accessibles tout au long de l'année.

Et toutes les nouvelles idées, de projets, d'événements ou d'associations sont toujours encouragées : tout est envisageable, parlez-en avec le BDE et vos élus étudiants !

Chaque semestre, le BDE propose également différents services aux étudiants, notamment au Foyer où vous aurez la possibilité de retrouver vos amis, vous détendre, vous restaurer rapidement...

S'investir dans les clubs et associations et/ou participer à l'organisation d'événements d'envergure est l'assurance de passer un bon moment au sein d'une équipe sympa, vivre une expérience unique et d'apprendre beaucoup.

Pour en savoir plus :

► <https://www.utt.fr/la-vie-etudiante-a-l-utt>

Franck Jacquemin
Responsable Vie
Étudiante
Bureau P001
franck.jacquemin@
utt.fr

Bureau Des Etudiants
(BDE) et Foyer
Bâtiment N
bde@utt.fr

La démarche pédagogie MIND permet aux étudiants de développer leur esprit d'initiative et leur capacité d'engagement et d'innovation. A travers différents types de projets, ils peuvent acquérir, par l'expérience, seul ou en équipe, des compétences complémentaires à celles enseignées dans les cours, reconnues dans leurs parcours et profil de formation. Ces projets peuvent être associatifs, intéresser la recherche ou relever d'un projet d'innovation pouvant conduire à un prototype ou à la création d'une start-up.

Temps fort de la découverte des processus d'innovation, l'UTT Innovation Crunch Time a lieu une fois par an : 3 jours pour expérimenter imaginer et formuler des idées en équipes pluridisciplinaires sur des sujets d'innovation confiés par des entreprises, des collectivités, des associations ou encore des étudiants entrepreneurs, encadrées par des coachs industriels et académiques.

LES OUTILS MIND

- ♦ **Le MIND Lab (FO08) :** Espace de co-working où vous pourrez cultiver votre esprit d'initiative, d'innovation et d'entrepreneuriat en travaillant sur des projets ou concours en groupe.
- ♦ **Le MIND Tech (D000) :** Atelier de création et de fabrication équipé d'imprimantes 3D, machines-outils, graveuses... pour que vos projets prennent forme.
- ♦ **Le MIND Start :** Commission de financement des projets MIND des étudiants de l'UTT, réunie 2 fois/an.

DFP
Emilie Colas
Bureau P002
emilie.colas@utt.fr

ENTREPRENEURIAT ETUDIANT

L'UTT et l'association étudiante Genius UTT accompagnent chaque semestre les étudiants porteurs de projets et les entrepreneurs au travers d'événements, de formations, de participation à des concours et de ressources diverses. Ils peuvent également bénéficier d'un aménagement de cursus, de la commission de financement semestrielle – le MIND Start – et effectuer l'un de leurs stages ingénieur sous le statut national d'étudiant entrepreneur au sein de leur propre startup.

BAIP
Marion Quillery
Bureau T027
marion.quillery@utt.fr

MISSION PROMOTION

Vous avez choisi d'intégrer l'UTT et vous en êtes fier ?

Laura Lejeune
Bureau L018
laura.lejeune@utt.fr

Devenez ambassadeur UTT en participant ou proposant des Missions Promotion : forums d'établissement (lycée ou IUT), Journées Portes Ouvertes de l'UTT, salons étudiants, présentation de l'UTT dans votre ancien établissement, rencontres avec des lycéens, journée d'immersion UTT day, visites de l'UTT, événements digitaux, etc.

Un dispositif complet pour acquérir des compétences

Vous serez accompagné pour la mise en place de ces Missions Promotion avec une formation du discours à tenir, des outils de communication (brochures, posters, vidéos...) et le remboursement de vos frais de déplacement. En réalisant ces missions, vous développerez des compétences en communication et prise de parole en public, valorisées en crédits ECTS Hors Profil Engagement étudiant.

PARTENARIAT UTT - ELLES BOUGENT

Vous avez envie de promouvoir la mixité dans les métiers d'ingénierie ?

Participez aux actions de l'association « Elles bougent » mises en place avec l'UTT pour découvrir et partager l'expérience d'élèves et de femmes ingénieures : visites d'entreprise, interventions ou forum en lycée, tables rondes, challenges ; rencontres avec des marraines ingénieures ; interviews presse, forum en ligne...

Émilie Colas
Bureau P002
emilie.colas@utt.fr

Pour plus d'informations, rendez-vous sur ellesbougent.com ou contactez Emilie Colas, responsable de la valorisation des parcours étudiants et relais de l'association Elles bougent.

Pôle santé / Infirmiers

Bureau S007
03 25 71 76 96
infirmierie@utt.fr

Psychologues

Delphine Maulini
et Julien Molinier
delphine.maulini@utt.fr
julien.molinier@utt.fr

Assistante sociale

service-social.reims@
crous-reims.fr

Référentes Handicap

Emeline Lambert
et Estelle Deloux
handicap@utt.fr

Référent
anti-discrimination
discrimination@utt.fr

Référente Egalité femmes-hommes

Sandy De Wreede
sandy.de_wreede
@utt.fr

VOTRE SANTÉ

Le pôle santé est un lieu d'accueil, d'écoute, de conseils et de soins.

Si vous êtes convoqué à un bilan de santé, il est obligatoire de vous y présenter (apportez votre carnet de santé).

Les infirmiers : leur signaler vos problèmes dès qu'ils ont une répercussion sur vos études ! Ils sont aussi à votre écoute pour répondre à vos questions sur la santé ou entendre vos préoccupations.

Les psychologues vous reçoivent le lundi toute journée et les mardi et vendredi matin.

Les rendez-vous se prennent auprès des infirmiers.

Dispositions particulières pour les **étudiants en situation de handicap** : Pour toute information ou démarche au sujet d'un aménagement aux cours et/ou aux examens, renseignez-vous dès votre intégration auprès des infirmiers ou de la référente handicap étudiant qui vous indiqueront la marche à suivre.

Les demandes sont étudiées individuellement, avec le pôle santé, un médecin désigné par la MDPH et la référente Handicap étudiant : **handicap@utt.fr** (Bâtiment S).

Une sagefemme est présente chaque premier mercredi du mois au pôle santé. La prise de rendez-vous se fait auprès de **infirmierie@utt.fr**

Seul le personnel médical ou paramédical est autorisé à voir ou conserver vos documents médicaux.

En cas d'accident ou maladie, si vous êtes à l'université, vous devez déposer votre certificat médical dans les 48h sur la plateforme **absence-etudiant.utt.fr**. Si vous êtes en stage, vous devez prévenir l'employeur et le service des stages dans les 48h (ouverts) suivant votre arrêt. Si ces règles ne sont pas respectées, votre absence ne pourra être justifiée.

LA SÉCURITÉ, TOUS CONCERNÉS !

A l'UTT, quelques règles élémentaires de sécurité s'imposent à vous :

Circulation

- ♦ La vitesse est limitée à 30 km/h sur le campus
- ♦ Attention aux piétons, aux vélos/trottinettes, aux STOP, et respectez les priorités à droite sur les parkings (plusieurs accidents sont à déplorer chaque année !)
- ♦ Pour les cyclistes et les déplacements à trottinette, pensez aux casques, lumières et gilets de haute visibilité, et pas d'écouteurs

Secours aux personnes

Vous êtes témoin d'un accident nécessitant une intervention ? Appelez le 03 51 59 11 00 ou directement les secours (15, 18 ou 112 et 114 pour les personnes malentendantes) en cas d'urgence vitale.

Vous voyez un feu ou de la fumée ?

Ne perdez pas de temps et appuyez sur un boîtier rouge, cela déclenchera immédiatement l'alarme incendie. Cela est valable également lorsque vous sentez une odeur suspecte (gaz par exemple).

Lorsque l'alarme incendie retentit

- ♦ Suivez les responsables d'évacuation (gilets jaunes fluorescents)
- ♦ Fermez portes et fenêtres des salles que vous évacuez
- ♦ Empruntez les cheminements indiqués sur les plans d'évacuation
- ♦ N'utilisez pas les ascenseurs
- ♦ Ne regagnez le bâtiment que sur autorisation des responsables d'évacuation : l'arrêt de l'alarme incendie ne veut pas dire que l'incendie est maîtrisé ou que l'exercice est terminé

Une remarque, une idée ou encore une proposition d'amélioration en matière d'hygiène de sécurité ? **Contactez cyril.dufour@utt.fr**

Pour en savoir plus :

▶ <https://ent.utt.fr> ▶ rubrique Santé, sécurité et prévention

Et sur le site interne de l'UTT :

▶ <https://infos.utt.fr/pratique>

QUESTIONS / RÉPONSES



À quoi sert le test d'anglais ?

Il permet d'identifier votre niveau et de constituer des groupes homogènes.

Comment faire pour me procurer des certificats de scolarité ?

Ils seront disponibles en ligne dans votre WebSiep dès lors que le paiement des frais d'inscription sera effectué.

Où puis-je obtenir des informations sur mon cursus ?

Auprès de votre responsable de programme ou du service Admissions-Scolarité ou de votre conseiller. Dans tous les cas, le règlement des études fait foi (**ENT > Accueil > Organisation > Règlements**).

N'hésitez pas à vérifier les informations données par vos camarades.

Qu'est-ce qui garantit la qualité de ma formation ?

L'UTT est audité régulièrement et habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur (Cti). Votre titre d'ingénieur est de grande valeur, il est par exemple reconnu officiellement aux États-Unis ou en Allemagne.

Quels sont les écueils à éviter dans les premières années ?

La mise au travail tardive, un travail personnel peu régulier ou trop superficiel, l'isolement sont les principales causes d'échec.



Comment rencontrer facilement des amis ?

L'université ne compte pas moins d'une quarantaine d'associations et de clubs, vous vous ferez certainement des amis qui partagent vos passions. Pour vous détendre et vous maintenir en forme, profitez des offres sportives de l'UTT et rejoignez une équipe ou un club sportif.

Lors de la semaine d'intégration, vous rencontrerez votre parrain, il pourra vous aider tout au long de l'année.

En cas de problème personnel, à qui dois-je m'adresser ?

En cas de problèmes sérieux pouvant altérer vos études, adressez-vous à :

♦ Problème dans la formation :

responsables et assistantes de programme
représentants étudiants en TC (rep_tc@utt.fr)
représentants étudiants UTT (ce_etu@utt.fr)

♦ Problème dans une UE :

le responsable de l'UE

♦ Problème financier, problème de bourse :

service Admissions-Scolarité (amelie.pintat@utt.fr)
ou l'assistante sociale (service-social.reims@crous-reims.fr)

♦ Problème de santé :

Pôle santé (infirmierie@utt.fr) bureau S007

♦ Changement d'orientation :

responsables et assistantes de programme,
et service Admissions-Scolarité (ales@utt.fr)

♦ Toutes questions pour les étudiants étrangers :

service relations internationales
(incoming@utt.fr)

♦ Cartes de séjour :

service Admissions-Scolarité (admissions@utt.fr)

Pour les photocopiés, dois-je les acheter ou puis-je les racheter à quelqu'un, sont-ils toujours d'actualité d'une année à l'autre ?

Il est possible d'acheter d'anciennes versions auprès d'anciens étudiants en se renseignant avant au sujet de possibles changements de programme. Il faut savoir que la plupart des supports de cours et de photocopiés sont disponibles en ligne au format pdf, sur la plateforme d'enseignement Elearning (ENT>Outils>Elearning). Vous pourrez les commander en ligne après votre inscription aux UE pour les obtenir au format papier. **L'achat des photocopiés n'est pas obligatoire.**

Sur Moodle, pourquoi je ne trouve pas de renseignements sur mon UE ?

Soit l'enseignant, soit plus souvent le vacataire a choisi de ne pas mettre son cours en ligne.

Comment me rendre à l'UTT en prenant les transports en commun ?

Le plan et le « guide horaires/lignes » des bus sont à votre disposition à l'accueil de l'UTT ou en ligne : www.tcat.fr

Est-ce que je dois changer la calculatrice du lycée, ou celle-ci est-elle encore valable ?

La calculatrice que vous aviez au lycée est tout à fait suffisante.

Que faire en dehors des cours ?

Vous pouvez participer à des concours scientifiques et d'autres projets technologiques qui vous tiennent à cœur. Le Bureau des Étudiants (BDE) et les associations se présentent lors de la semaine d'intégration.

S'orienter : où trouver un plan de Troyes ?

L'accueil pourra vous orienter et vous fournir un plan de la ville de Troyes.

Est-ce que je peux venir à l'UTT en vélo et me garer facilement ?

Oui, il y a plusieurs parkings à vélo sécurisés (accessibles avec la carte étudiante) comme indiqué sur le plan (pages 14 et 15). Vous pourrez également acheter un vélo ou faire entretenir le vôtre avec l'aide de l'association étudiante la Roue Verte.

Où manger à moindre coût pendant la journée ?

Le Restaurant Universitaire (RU) est situé à côté de l'université, le Bistrot U est également à votre disposition dans l'UTT.

Comment faire pour manger au Restaurant Universitaire (RU) ?

En créditant votre carte étudiante avec le système monétaire IZLY (vous recevrez un mail dans la semaine de rentrée à ce sujet), vous pourrez payer très facilement vos consommations au Restaurant Universitaire (RU) ou au Bistrot U.

J'ai perdu ou trouvé quelque chose, à qui m'adresser ?

2 points de collecte : l'accueil de l'UTT et l'accueil de la bibliothèque. Vous pouvez également vous renseigner au BDE.

J'aimerais connaître l'offre culturelle de la ville, me tenir informé des spectacles ou des programmes de cinéma...

www.cgrcinemas.fr/troyes

www.cinemas-utopia.org/pontsaintemarie

www.maisonduboulangier.com

www.troyes-champagne-mediatheque.fr

Nous espérons qu'au bout de 3 semaines, vous aurez pris vos repères et que ce guide vous sera devenu inutile.

Vous n'avez cependant découvert qu'une infime partie du potentiel de l'UTT. Rapidement, vous découvrirez d'autres ressources internes (DRE, RI, communication-promotion...) et externes (Technopole, YEC...).

VOS CONTACTS

TRONC COMMUN

Responsable TC :

Elias Khoury, H107

Assistante de programme :

Sandrine Berthier, S012

AUTOMATIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Formation multisites

Troyes/Reims

Responsable A2I :

Khac Tuan Huynh, H103

Responsable adjoint A2I :

Maxime Colas

maxime.colas@univ-reims.fr

Assistants de programme :

Reims : **Sarah Zeguir**,
sarah.zeguir@utt.fr

Troyes : **Mathilde Jacquart**,
T019

GÉNIE INDUSTRIEL

Responsable GI :

Alice Yalaoui, G113

Responsable adjoint GI :

Faïcel Hnaïen, G105

Assistante de programme :

Stéphanie Recchia, G011

GÉNIE MÉCANIQUE

Responsable GM :

Laurence Moreau, X138

Responsable adjoint GM :

Pierre-Antoine Adragna, X138

Assistante de programme :

Sarah Bourgeois, X139

INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Responsable ISI :

Jean-Marc Nigro, E115

Responsable adjointe ISI :

Samiha Ayed, E105

Assistante de programme :

Sandra Lebeau, E103

MATÉRIAUX ET MÉCANIQUE

Antenne de Nogent

Responsable MM : **NC**

Responsable adjoint MM :

Alexandre Delblouwe

alexandre.delblouwe@utt.fr

Assistante de programme :

Marie Lecomte

marie.lecomte@utt.fr

VOS CONTACTS

MATÉRIAUX : **TECHNOLOGIE ET ÉCONOMIE**

Responsable MTE :
Demetrio Macias, T207
Responsable adjoint MTE :
Davy Gérard, T210
Assistante de programme :
Laurence Van de Rostyne,
T213

RÉSEAUX ET **TÉLÉCOMMUNICATIONS**

Responsable RT :
Farah Chehade, E010
Responsable adjoint RT :
Alain Ploix, E001
Assistante de programme :
Christine De Zutter, E011

SYSTÈMES NUMÉRIQUES

Co-responsable SN :
Samiha Ayed, E105
Co-responsable SN :
Farah Chehade, E010
Assistant de programme :
François Iotti, P009

MASTER

Responsable :
Myriam Lewkowicz, F214
Assistante de programme :
Sophie Kost, E109

NUMÉROS UTILES

URGENCES - SANTÉ

Pompiers	18
SAMU	15 ou 112
Police secours	17
Centre anti-poison	15

SOS Médecins 10
2 rue Louise Michel
10600 La Chapelle Saint Luc
Tél. : 36 24

Centre hospitalier de Troyes
101 av. Anatole France - Troyes
03 25 49 49 49

TRANSPORTS

SNCF
rue du Ravelin - Troyes
Tél. : 36 35

TCAT (Bus)
Point de vente :
16 rue de la République - Troyes
Tél. : 03 25 70 49 00

ADMINISTRATIONS

Médiathèque
Boulevard Gambetta - Troyes
Tél. : 03 25 43 56 20

Caisse d'allocations familiales
www.caf.fr

CROUS - Antenne de Troyes
11 et 13 rue de Québec - Troyes
Tél. : 03 25 82 19 45

Hôtel de ville
Place Alexandre Israël - Troyes
Tél. : 03 25 42 33 33

Hôtel de Police
rue des Gayettes - Troyes
Tél. : 03 25 43 51 00

Préfecture
2 rue Pierre Labonde - Troyes
Tél. : 03 25 42 35 00

LA MAISON DES ÉTUDIANTS

6 rue de la Petite Courtine - Troyes
Tél. : 03 25 81 78 10

RESTAURATION

Bistrot U dans la Rue
Tél. : 03 25 71 76 10

Restaurant Universitaire CROUS
Place Léonard de Vinci - Rosières
Tél. : 03 25 78 17 44

Cafétéria de l'IUT
Rue de Québec
Tél. : 03 25 42 71 25

Cafétéria Hôtel-Dieu
Place du Préau - Troyes
Tél. : 03 25 80 97 98